

**LE PETIT
THENEZEEN
NOVEMBRE 2022**



www.thenezay.fr

Edito

Une nouvelle année scolaire est commencée, le nombre d'enfants scolarisés est stable ce qui nous permet de conserver nos enseignants et le nombre de classes en essayant de ne pas trop les surcharger. Une négociation avec la CCPG nous permet d'espérer la construction d'un accueil adapté, pour les classes de maternelles, à la rentrée 2023.

Restons avec nos jeunes, le CMJ (Conseil Municipal de Jeunes) se réunit régulièrement et leurs idées sont débordantes. Nous avons pu réaliser deux de leurs demandes, 1 city stade et 1 skate-park avec 2 modules actuellement, mais nous laissant la possibilité d'un agrandissement si cela convient à l'ensemble de notre jeunesse, je vous invite à vous rendre sur les lieux afin de voir ce complexe qui jouxte notre terrain de sports.

Justement nous avons pu faire notre fête communale le 9 juillet, celle-ci fut une réussite, l'animation d'eau était la bienvenue avec la chaleur qui était présente et nos jeunes s'en sont donnés à cœur joie, les jeux de pétanques ont été très plébiscités sur l'ensemble des terrains pouvant servir d'aires pour ces jeux et bien entendu une coupe a été remise au duo gagnant, cette coupe sera remise en jeu l'an prochain. Un animateur musique nous a permis d'avoir des mélodies tout au long de l'après-midi et en fin de journée une démonstration de country nous a ravis. Tant qu'au repas moules-frites qui a été préparé par notre restaurateur de l'auberge poitevine aidé de toute l'équipe de l'association EPAT, qui sait être à nos côtés dans nos manifestations municipales, a régalié les papilles de plus de 400 personnes. Ce repas a été animé par l'Orchestre Myriam. Le feu d'artifice, mis en place et tiré par nos agents municipaux, qui sont également artificiers, nous a ébloui, il était magnifique et très bien synchronisé. À vous tous qui avez donné de votre temps et à vous tous qui êtes venus à cette fête, je vous dis un très grand merci et à l'année prochaine.

Fin 2021, nous avons inauguré la maison de santé où tous nos professionnels de santé s'étaient regroupés, un de nos médecins a désiré quitter celle-ci pour des raisons personnelles, quittant même le secteur, ce qui est très difficile pour le praticien restant, mais je tiens à le remercier ainsi que ses consœurs et confrères d'Ayron et de La Peyratte qui acceptent de reprendre un certain nombre de patients. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour combler ce vide et espérons trouver très rapidement un, deux ou même trois généralistes qui seront désireux de venir s'installer dans notre milieu rural. De plus nous accueillons une psychologue qui intervient pour le moment quelques jours par semaine, mais si le besoin est présent, elle pourra augmenter son temps d'ouverture.

Revenons, sur cet été, qui a été marqué par la canicule avec des journées et des semaines très très chaudes, provoquant une sécheresse inouïe qui malheureusement a provoqué des incendies sans précédent sur l'hexagone, mais surtout sur notre région Nouvelle Aquitaine, nécessitant des moyens humains énormes, ce qui m'amène à remercier nos sapeurs-pompiers volontaires dans la célérité de leurs interventions, dans leur sens du devoir et leur humanité, mais surtout de leur humilité, sachons les remercier et je profite de cet article pour relancer mon appel précédent : toute bonne volonté, hommes et femmes,

désirant s'investir peut se manifester auprès de nos volontaires déjà en place, ils vous expliqueront comment vous pouvez opérer près d'eux et ainsi rendre service à toute la population.

Le 30 septembre, le Cinéma chez nous a retrouvé le chemin de la salle Michel Bonnet, il est soutenu par Familles Rurales, mais de nombreux bénévoles s'y consacrent également. Cette 1^{ère} séance qui nous présentait le film : «La Dégustation» a vu revenir les fidèles qui étaient impatients et très heureux. Un film par mois est programmé plus des films plus spécifiques enfants pendant les vacances scolaires. Venez nombreux voir des sorties récentes.

Le 22 octobre nous nous sommes retrouvés à la salle municipale, avec nos aînés, pour un goûter, animé par Christian Félie, ainsi, nos aînés et nos résidents de l'EHPAD ont pu retrouver un doux moment de convivialité et d'insouciance, ce fut un après-midi de bonheur !

Notre marché de Noël aura lieu, les 26 et 27 novembre, avec EPAT, qui s'investit toujours pour proposer une activité festive sur notre commune. Nous serons nombreux à leur rendre visite et à profiter de cette animation.

Le dimanche 11 décembre à 15h dans la salle Michel Bonnet, nous organisons un arbre de Noël, celui-ci sera animé par Michel DE SARLY, nous attendons tous les enfants de Thénézay scolarisés de la maternelle au CM, ainsi que leurs parents et nous avons demandé au Père Noël de se libérer pour venir à leur rencontre.

Cette revue est la dernière de cette année. Les conseils municipaux, adultes et jeunes, vous souhaitent un très bon Noël et une très bonne année 2023.

Le Maire,
Chantal CORNUAULT-PARADIS

SOMMAIRE

Vie Municipale	P 3-4
Travaux des commissions	P 5-13
État-Civil	P 13
Zoom	P 14
Bibliothèque Municipale	P 15
Jeunes et Moins Jeunes	P 16-17
EHPAD / EGR	P 16
EMA	P 17
Vie Associative	P 18-23
Echos de scène / Familles Rurales	P 18
Pétanque / Country	P 19
Ecole de Musique / EPAT	P 20
ACCA / Futsal / Tennis	P 21
Jumelage / Moto club	P 22
ESPT	P 23
Regard sur la CCPG	P 23
Informations	P 24
Le Thénézéen Citoyen	P 25
Les Thénézéens ont la parole	P 26
Dates à retenir	P 27
Calendrier OM/DEM	P 28



LOTISSEMENT LES CHÊNES VENTE PARCELLE

Richard AMILIEN et Marina ROUVREAU sis 3 Rue des Alisiers souhaitent acquérir la parcelle AE 417 d'une superficie de 920 m², situé au Lotissement les Chênes. Le prix est de 20 € le m². Le montant total de la parcelle s'élève à 18 400 €.

LOCAL SIS 49 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE BAIL COMMERCIAL

Après différents échanges avec Véronique CORNUAULT, gérante de la Société ENYO concernant la location du local sis 49 Rue du Général de Gaulle pour la vente de produits venant du Togo, le local d'une superficie de 39 m², ainsi qu'une petite dépendance de 12 m², le conseil municipal accepte la location. Le bail sera d'une durée de 9 ans et prendra effet à compter du 1^{er} juin 2022, pour un loyer mensuel de 250 € HT.

TERRAIN MULTISPORTS – SKATE-PARK CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION ET L'ANIMATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre des projets d'investissement 2022, une demande de subvention a été sollicitée auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'installation d'un terrain multisports et d'un skate-park.

Cette subvention s'inscrit dans le programme «5000 équipements de proximité pour 2024».

Cette demande de subvention est soumise à l'utilisation du matériel par différentes structures, que ce soient les écoles de la commune, les associations sportives ou toutes autres organisations qui souhaiteraient bénéficier de l'accès à ces structures.

Pour la complétude du dossier de demande de subvention auprès de l'ANS, il est demandé au conseil municipal d'accepter les termes de la convention précisant notamment, l'utilisation de cet équipement sportif par un planning défini et d'autoriser le maire à signer la convention.

Les équipements sportifs seront mis à disposition des utilisateurs à titre gratuit.

DIVAGATION DES CHIENS

Madame Le Maire rappelle que la Commune a signé un contrat d'engagement avec la SACPA, pour la gestion des interventions suivantes : capture d'animaux errants, abandonnés ou dangereux, etc..., entrées et sorties de la fourrière.

Il est rappelé qu'un arrêté municipal a été pris en date du 2 mai 2019 relatif à la circulation et à la divagation des chiens sur la Commune.

CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIÉTÉ PRISMAFLEX (PANNEAU D'INFORMATION)

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le panneau d'information a été installé par la Société PRISMAFLEX, place de l'Hôtel de Ville.

La Société PRISMAFLEX propose un contrat d'une durée de 5 ans. Ce contrat comprend la maintenance préventive et corrective.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PARTHENAY- GÂTINE - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA CLECT

Suite à la démission de Thierry PASQUIER du Conseil Municipal, membre titulaire de la CLECT, il convient de procéder à une nouvelle nomination.

Le Conseil Municipal désigne :

1 membre titulaire : Jean-Paul GOUBEAU.

1 membre suppléant qui reste inchangé : Chantal CORNUAULT-PARADIS.

CCAS REPLACEMENT D'UN MEMBRE DÉMISSIONNAIRE

Le conseil municipal désigne Marie-Pierre GUILBAULT comme représentante de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Thierry PASQUIER, démissionnaire.

COMMISSION COMMUNICATION – RELATIONS INTERCOMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de modifier le comité consultatif comme suit :

Elus – Vice-Président :

Jean-Louis PINEAU

Magalie MEUNIER

Frédérique RAVELEAU

Christelle SIMON

Membres extérieurs :

Jean-Paul BAUDOIN

Danielle NOIRAUT

Jean-Michel GOURDON

Isabelle BROTHIER

Christine ROCHETEAU

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE TERRAINS PRIVÉS À LA COMMUNE POUR LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE - LIEUDITS «LA MOUSSE» ET «LA RANDIÈRE»

Dans le cadre du déploiement de la défense incendie sur le territoire de la Commune, l'installation de citerne souple a été mise au programme des réalisations pour l'année 2022.

Il est envisagé que deux terrains privés soient à disposition de la Commune pour l'implantation de ces réserves artificielles de 60 m³.

Le terrain concerné à «La Mousse», appartient à Dominique METAIS, et celui à «La Randière», à Robert GOMIT, en contrepartie de l'occupation des terrains, une indemnité annuelle de 15 € sera versée aux propriétaires.

PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS

La réforme de la publicité des actes des collectivités applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, pose le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique. Il existe une dérogation pour les communes de moins de 3 500 habitants, elles peuvent, choisir un autre mode de publication.

Le conseil municipal opte pour la publicité des actes de la commune par publication sous forme électronique, sur le site internet de la commune : <http://thenezay.fr/>

AUGMENTATION DU TEMPS DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE DEUX POSTES D'ADJOINT ADMINISTRATIF AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Compte tenu de l'augmentation du temps de travail sur deux postes d'adjoint administratif afin d'élargir les ouvertures de la France Services et de l'Agence Postale Communale, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service des emplois correspondants. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les agents sont à temps complet.

PRIX DES REPAS DE CANTINE SCOLAIRE

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des repas de cantine pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

- repas élèves écoles élémentaires et maternelles (domiciliés dans la commune) : 3.25 €
- repas élèves écoles élémentaires et maternelles (domiciliés hors commune) : 3.55 €
- repas adultes (enseignant, agent de service, intervenant extérieur) : 5.15 €
- repas stagiaires (découverte activité professionnelle, formation professionnelle, ou autre) : 3.55 €

ASSOCIATION EPAT – VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Cette année, Madame Le Maire propose que la Commune participe à hauteur de 5 € par adulte et 4 € par enfant, pour le repas «moules frites» du 9 juillet dernier.

281 habitants de Thénézay (257 adultes et 24 enfants) étaient présents à la manifestation. Le montant versé s'élève donc à 1 381 €.

CONVENTION DE DISPONIBILITÉ DE SAPEURS- POMPIERS VOLONTAIRES – MODIFICATION

La Commune ne demande pas l'application de subrogation. Le principe de subrogation est le fait de percevoir les indemnités horaires assujetties à aucun impôt ni soumises aux prélèvements prévus par la législation sociale», aux lieu et place du sapeur-pompier volontaire.

«CINÉMA CHEZ NOUS»

La commune a signé une convention de partenariat avec Familles Rurales et le CRPC (Centre Régional de Promotion du Cinéma), afin de permettre la diffusion de séances de cinéma.

Grâce à l'espace de vie sociale de Familles Rurales et ses bénévoles, une à deux séances par mois sont diffusées à la salle Michel Bonnet de Thénézay. Les ventes de billets ne génèrent pas de recettes pour le partenaire, elles sont encaissées en totalité par le CRPC. La commune s'engage quant à elle, à financer les séances organisées à raison de 50€ par séance.

Tarif Plein : 6€

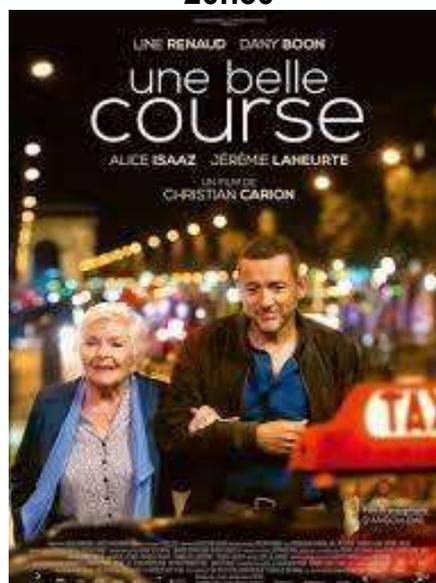
Tarif Réduit : 4.50€

Prochaines séances : Samedi 19 Novembre

16h



20h30



Conseil Municipal des Jeunes

Suite à la validation du projet de construction d'un city-stade et d'un skate-park par le conseil municipal des adultes, les jeunes ont réfléchi à son aménagement sur le terrain. Par petits groupes, ils ont imaginé des plans du futur terrain multisports : on pouvait y voir des bancs, des poubelles, une balançoire, des jeux pour plus petits, une tyrolienne. Leurs idées seront proposées aux adultes qui en étudieront la faisabilité.



Les jeunes sont venus tracer sur le terrain l'emplacement du futur city-stade et skate-park avec l'aide des agents communaux.



Le Conseil Municipal des Jeunes de Thénezay participera à la journée de la citoyenneté organisée par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, vendredi 4 novembre au Domaine des Loges de Parthenay. Lors de cette journée, plusieurs collectifs de jeunes du territoire seront présents pour participer à différents ateliers puis à la cérémonie des césars citoyens qui récompensera les projets portés par les jeunes.

Les animations

... passées

❖ *Fête communale, Samedi 9 Juillet*

Sous un soleil radieux, les Thénezéens ont pu profiter des différentes activités proposées : concours de pétanque, toboggan aquatique, jeux en bois, pêche à la ligne, initiation country.



Le repas moules-frites organisé par l'association EPAT a rassemblé 420 personnes. De nombreux enfants étaient présents au départ du défilé de lampions. La soirée s'est clôturée par le traditionnel feu d'artifice.

Une très belle journée réussie grâce à la participation des bénévoles des associations :

- EPAT,
- la Pétanque Thénezéenne,
- le club de Country and Catalane Style
- et les membres de la commission communale d'animations.

❖ *La Potinette, Ludik'Tour, Mercredi 20 Juillet*

Après un parcours de près de 400 km et 3 semaines de périple, la voiture à pédales de la Potinette s'est arrêtée à Thénezay dans le but de sensibiliser le public au handicap visuel de manière ludique. A bord de la voiture à pédales, Yvan et Béryl, membres de l'association La Potinette accompagnés de 2 autres bénévoles dont une malvoyante.



❖ *Initiation à la sérigraphie artisanale, Dimanche 7 Août*

Hugo BOUDIN de l'association Vague Impression a installé sa remorque sur le marché pour une initiation à la sérigraphie artisanale. De très jolies réalisations !



Les animations

... à venir

L'ARBRE DE NOËL
DE LA COMMUNE DE THENEZAY
"Noël c'est Magic"



La comédie musicale Jeune Public de Michel DE SARLY
INTERACTIVITÉ, MAGIE, RIRE GAGS ET CHANSONS

**Spectacle gratuit pour tous les enfants des écoles
primaires et maternelles Publiques et Privées
domiciliés dans la Commune de THÉNEZAY.**

Dimanche 11 Décembre

Début du spectacle à 15 h 00 précises

SALLE MUNICIPALE MICHEL BONNET

TRAVAUX DES COMMISSIONS

COMMISSION VOIRIE

Travaux réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2022

Suite à la demande du SDIS, création de deux plateformes : réserves incendie à la Randière et à la Mousse (bâches d'une capacité de 60 m³).
Merci aux propriétaires des terrains qui nous les ont laissés à disposition.



LA RANDIÈRE



LA MOUSSE

Après les fortes inondations, pose de 3 grilles avaloirs à la Chaussée



Après la chute d'un arbre,
curage du fossé à la sortie de la Boissière



TRAVAUX DES COMMISSIONS

Curage fossé «Bas de Buzay»



Bâche de 10 m³ pour récupération des eaux de pluie aux ateliers municipaux



COMMISSION BÂTIMENTS

Bien sans maître

Sur la commune nous avons quelques biens sans maître que nous cherchons à vendre. Les biens **sans maître** sont des biens vacants, dont le propriétaire est soit inconnu (aucun titre de propriété publié au fichier immobilier ou au livre foncier, aucun document cadastral), soit disparu, soit décédé.

Localement différentes parcelles sont concernées à l'image des documents suivants :

La Chaussée



La Boissière 1



La Boissière 2



TRAVAUX DES COMMISSIONS

Travaux Germain Rallon

À la suite de différentes réunions en juillet, il a été convenu notamment avec la Communauté de Communes les interventions suivantes :

Travaux intérieurs :

- Objectif affecté un sanitaire aux élèves primaires et un sanitaire aux élèves de maternelle, ce qui engendre trois problèmes :
 - o l'adaptation des sanitaires pour les plus jeunes,
 - o la mixité liée à l'occupation, garçons, filles,
 - o la capacité d'accueil au regard du nombre d'élèves présents.

L'ensemble de ces problèmes semble être un frein notable à ces aménagements. (Zones vertes hachurées)

Travaux extérieurs sur existant :

- Création d'une rampe d'accès extérieure (rose sur plan). Réflexion sur l'option à retenir, élément préfabriqué en acier à l'image de l'existant ou ensemble en béton.
- Réhabilitation des W.C. sous le préau.

Projet pédagogique sous préau :

L'intervention de nos employés pour la réfection du support mural sous le préau ne pose pas de problème sous condition que la peinture et l'enduit soient fournis par la Communauté de Communes.

Projet à terme – Extension de classe :

En cours de réflexion, chiffrage à venir sur la base de sanitaires et d'une salle.



Logement au 11 Place de la Liberté – 2^{ème} étage

Réfection de l'appartement au 2^{ème} étage pour une mise en location au 1^{er} janvier.



Accès sans ascenseur, cet appartement comprend, 1 cuisine, 1 séjour, 2 chambres, 1 salle d'eau et 1 wc. Superficie : 52 m²



Les Ormeaux

Suite à un incendie fin mai 2022, à la Cité des Ormeaux, l'appartement occupé par Mme Hecquet a été évacué de ses habitants à juste titre.

Des déchets sont encore sur l'espace parking avec une visibilité totale à partir de la voie publique et des appartements à proximité.

Il a été demandé à Habitat Nord Deux-Sèvres, d'évacuer rapidement l'ensemble.



City-stade – Skate-park

Etat des lieux initiaux



Exécution des travaux par l'entreprise Thiollet



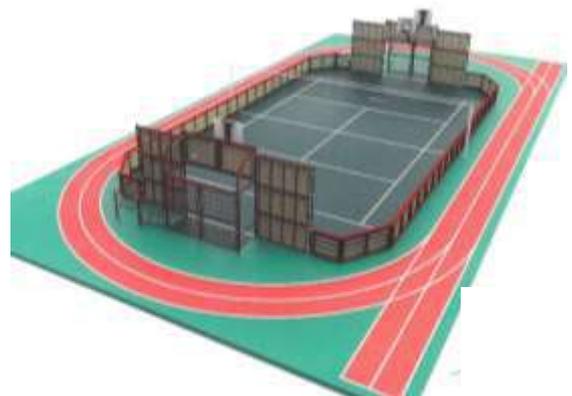
Plateforme



La mise en œuvre du City-stade et du Skate-park par les entreprises SAE et Wood sera effective en octobre. Il est probable que lors de la parution de ce bulletin l'ensemble des travaux soit réalisé.

Coût H.T.

Terrassement - Ent. Thiollet	39 935,27 €
City-stade – SAE Tennis d'Aquitaine	38 050,00 €
Skate-park – Wood structure	10 370,00 €
Soit un total de	88 355,27 €



TRAVAUX DES COMMISSIONS

Pétanque

L'ensemble de la plateforme est terminé pour un montant total de 5 154 € TTC.

Réparti de la manière suivante :

Travaux de terrassement	3 780 €
Bordures	1 374 €

Reste l'éclairage sur l'emprise, celui-ci sera traité en même temps que l'ensemble des terrains.



Pigeons

Les vacances sont finies et les pigeons semblent faire leur rentrée également. Nous avons relancé l'association «FREDON» qui était intervenue en début d'année en localisant la mise en place des cages, sur les terrasses de l'église et sur l'emprise des jardins du presbytère.

PLUi - RAPPEL

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) existant date du 8 décembre 2011, dans le cadre d'une révision sur la commune de Thénézay, celui-ci se trouve intégré à une approche plus générale le P.L.U.i. (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Ce P.L.U.i est élaboré en corrélation avec la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine et l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (A.U.R.A.).

Un cahier de concertation à compléter se trouve en mairie, les élus et notre personnel peuvent éventuellement vous aider à regarder ce document pour qu'il soit explicite afin de faciliter son traitement.

ATTENTION :

Dans le cadre des prémices du P.L.U.i. nous nous déplaçons sur site afin de faire un état des lieux.

Aujourd'hui, c'est avec surprise que nous avons constaté que de nombreux murs et haies classés ont été détruits. Un courrier à destination des propriétaires va leur être diffusé.



ÉTAT-CIVIL DU 9 JUIN AU 19 OCTOBRE 2022

8 NAISSANCES DONT :

Inaya	21 Juin
Kimany	28 Juin
Aronn	19 Juillet
Eden	12 Août
Anatole	21 Août
Maëlle	11 Octobre

«La Commission Communication a décidé concernant les naissances de ne renseigner que le prénom et la date de naissance de l'enfant afin de respecter au mieux le règlement général de la protection des données RGPD».

5 MARIAGES DONT :

François HOANG et Florence ANTOINE	23 Juillet
Pierre BERNARD et Manon DEZALY	30 Juillet

DÉCÈS :

Rémy LAHAYE	14 Juin
Robert L'HOMEDET	3 Juillet
Jean-Pierre GODET	4 Juillet
Daniel MOREAU	9 Juillet
Gilles SAUVIGNON	17 Juillet
Philippe BURON	23 Juillet
Marie DOMINIQUE	4 Août
Annette CHADEAU	26 Août
Andrée RIDOUARD	3 Septembre
Robert LE TEXIER	20 Septembre
Claudette MILLON	15 Octobre
Georges SIMON	19 Octobre



ZOOM : COMMERCES -ARTISANAT -SERVICES

LOLO BRICOL'TOUT

Laurent Chagne a créé son auto-entreprise sous la dénomination **Lolo Bricol'Tout'** pour tous travaux d'entretien dans un rayon d'environ 25 km autour de Thénézay. Il peut intervenir pour des travaux intérieurs de plomberie ; électricité ; des travaux extérieurs d'entretien d'espaces verts, taille, tonte et les réparations de matériel de parc et jardin comme les tondeuses, tailles haies etc.

Lolo Bricol'Tout' peut intervenir dans le cadre du chèque emploi service universel (CESU) et du dispositif crédit d'impôts services à la personne. Il peut également vendre du bois de chauffage et en assurer la livraison.

Contact : Tél. 05 49 63 99 59 ou 06 20 14 76 13

Mail : chagne.laurent@orange.fr



NOUVEAU GÉRANT À CARREFOUR



Depuis le 8 septembre, Patrice Dron est le nouveau gérant du magasin Carrefour Contact de Thénézay. Il est originaire du Maine et Loire, il dirigeait depuis deux ans le Carrefour Express de Mazières en Gâtine.

Boucher de métier, Patrice Dron souhaite mettre en place un partenariat avec les éleveurs locaux, poursuivre la vente de produits et d'artisanats régionaux.

Patrice Dron a conservé l'équipe de huit salariés qui était déjà dans l'établissement. Le magasin est ouvert tous les jours de 8h à 20h et les dimanches et jours fériés de 9h à 13h.

NOUVEAU MAGASIN : ENYO

Depuis mi-septembre, le nouveau magasin ENYO, qui signifie «c'est bon» en éwé, un dialecte du sud du Togo, situé au 49, rue du Général de Gaulle à Thénézay, a ouvert ses portes. Il offre à la vente : cacahuètes grillées, noix de cajou, noix de coco grillée, mangue séchée, fruits secs, épices, café, chocolats..., en provenance direct du Togo.

Ce magasin est à la fois grossiste et commerçant, les produits sont reçus en vrac et préparés et transformés au Togo par des producteurs locaux. Ensuite, tout est conditionné à Thénézay de manière écologique, dans un sachet hermétique réutilisable ou en bocaux, afin de limiter les déchets d'emballages.

Véronique Cornuault est la gérante de l'entreprise SAS Enyo créée avec Yann, Christelle et Théo du Togo. C'est lui qui s'occupe des approvisionnements. Une succursale du magasin est en place au Togo. A ce jour, 10 distributeurs de la Vienne et des Deux-Sèvres sont partenaires d'Enyo.



Le magasin est ouvert le mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h ; le samedi et occasionnellement le dimanche matin, jour de marché, de 9h30 à 12h30.

Contact : tél. : 06 80 53 05 94 ou contact.enyo@gmail.com

www.enyo-saveursdutogo.com.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

découvrir – partager – s’amuser

Après la **GRATUITÉ TOTALE** pour tous mise en place en mai, la BiB a étendu ses **HORAIRES** depuis le mois de septembre.

C'est ouvert désormais :

- tous les **Mercredis** : 10h-12h et 13h30-17h30
- tous les **Vendredis** : 15h30-17h30
- et soit le **Vendredi**, soit le **Samedi** : 9h-12h



Rendez-vous directement à la BiB, sur **le catalogue en ligne** <https://bibliotheque-thenezay.fr/> (onglet infos pratiques) et sur le site internet de la commune pour connaître **le calendrier des jours d'ouverture** ainsi que **le programme des activités**.

Nos **rendez-vous** réguliers :

- L'atelier de la Laine pour les fans de tricot, crochet, tricotin et autres arts du fil,
- Les Bébés Lecteurs et l'Heure du Conte pour écouter des histoires en famille,
- Un Comité Lecture pour découvrir des auteurs européens,
- Le Cartonnage,
- Les Coups de Cœur pour échanger nos belles découvertes en matière de romans, BD et documentaires,
- Le Café Créatif pour les mordus des activités créatives et manuelles,
- La Lecture à voix haute,
- Des Jeux accessibles aux horaires d'ouverture de la BiB.

Ces activités sont amenées à évoluer en fonction des goûts de chacun, n'hésitez donc pas à nous faire des propositions ! Nous proposons également ponctuellement des spectacles et des ateliers sur tous types de sujets.



L'accès à la BiB, l'inscription, l'emprunt de documents, l'accès aux activités... tout est gratuit, pour tous !
N'hésitez plus, passez faire un tour à la BiB !

Pour toute information, contactez
Caroline au **05.49.63.19.56**
bibliotheque.thenezay@gmail.com

NOTRE BiB liothèque
de Thenezay

RÉSIDENCE DE LA PLAINE

Cet été les résidents ont pu bénéficier de 3 séances de médiation animale proposées par Aurélie de «Pattes de Tendresse» :

1^{ère} séance : visite de lapins et cochons d'inde,

2^{ème} séance : visite d'un bouc et d'un chien,

3^{ème} et dernière séance : visite d'un poney et d'un cheval.

Ce mois de septembre nous avons accueilli le groupe «Les Guerlets d'O Clain» pour un spectacle de danse Folklorique et le chanteur Christian Bertrand Proust.

A côté de ces animations assurées par des intervenants extérieurs, les personnels et bénévoles proposent toujours des activités rééducatives, spirituelles et d'expression à travers les chants, la messe, les ateliers pâtisseries, l'art thérapie soit plus de 1000 interventions par mois au bénéfice des résidents.

Rappel : l'EHPAD recrute toujours un(e) infirmier / infirmière diplômé(e) d'Etat ainsi que des auxiliaires de soins, pour plus de renseignements ou déposer votre candidature : mr.residencedelaplainethenezay@wanadoo.fr



ÉCOLE GERMAIN RALLON

Les élèves des 4 classes de l'école Germain Rallon ont repris le chemin de l'école en septembre dernier.

Les projets mis en place les années précédentes sont reconduits en particulier le développement de l'activité physique dans le cadre de l'USEP et l'école dehors.

L'engagement de l'école dans la pratique sportive est reconnu par le label «génération 2024».

De nouveau, cette année sera ponctuée par plusieurs actions parmi lesquelles la journée nationale du sport scolaire, le partenariat avec les clubs (SAP Rugby), l'apprentissage du savoir nager ainsi que la découverte de différentes activités (Basket, tchoukball, kinball etc.).

Tous les enfants de l'école bénéficient également d'une demi-journée de classe dehors par semaine. Cette approche différente des notions abordées dans le programme scolaire permet à chacun de se questionner, d'expérimenter et d'appréhender sous un autre angle son environnement immédiat. Ce dispositif permet aux élèves d'être plus acteurs de leurs apprentissages et stimule leur curiosité. La forme moins «scolaire» donne la possibilité à chacun de mettre du sens dans les apprentissages.

Une ouverture culturelle est également proposée aux élèves avec cette année un projet de création musicale pour les élèves d'élémentaire. Un partenariat avec des artistes et des structures culturelles locales les conduira à découvrir le processus de création de l'écriture jusqu'à la représentation sur scène dans le cadre d'un événement culturel. Les élèves de maternelle seront associés à ce projet à l'occasion des déplacements pour aller assister à des spectacles dans les salles de concert.

L'année sera donc riche et nous espérons pouvoir multiplier les moments de rencontre et d'échange avec les familles à l'instar de notre première rencontre lors des défis de rentrée.



À L'ÉCOLE MARIE ANTOINE

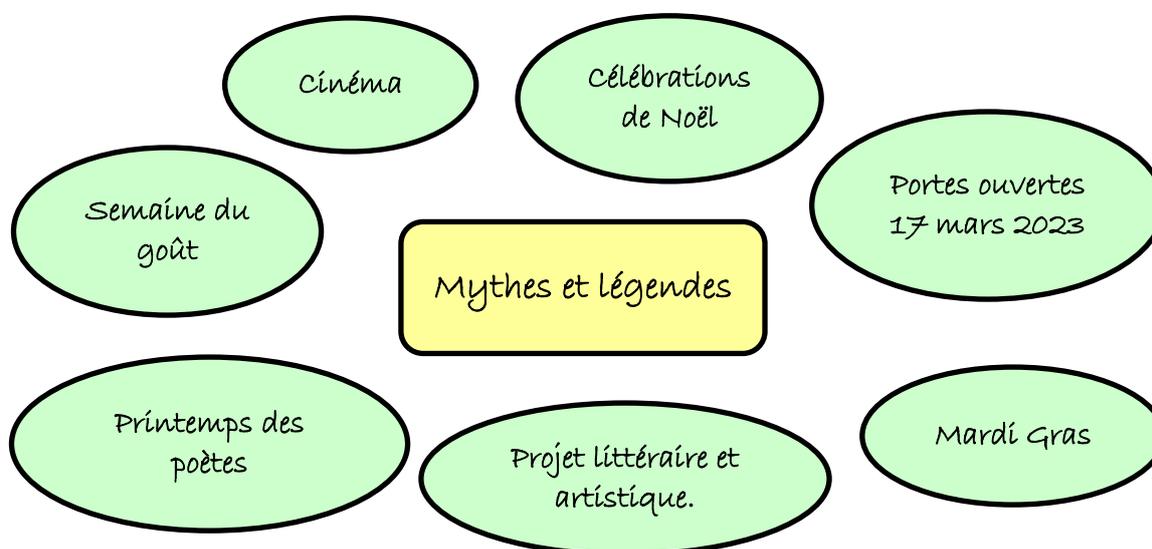
Après une kermesse haute en couleur et plusieurs semaines de repos, les enfants ont repris le chemin de l'école accompagnés de leur famille.

Ce matin du jeudi 1^{er} septembre, une présentation de l'année, un appel de chaque enfant et un petit déjeuner de rentrée ont rythmé ces premiers instants à l'école. Cette année, soixante-huit enfants sont répartis sur 3 classes.



Les différents moments de l'année s'inscrivent dans un projet ayant pour thème «Mythes et légendes». Une exposition des productions d'enfants s'est offerte aux familles en fin d'après-midi, le jour de la rentrée.

Différents moments proposés dans toutes les classes avec le souci de penser au groupe «école», groupe «classe» et à chaque enfant en variant les modalités, les propositions sur le thème des «Mythes et légendes» :



Propositions diverses tout au long de l'année :

7 séances de piscine du CP au CM2, + une séance pour les maternelles.

Séance de relaxation pour les plus jeunes.

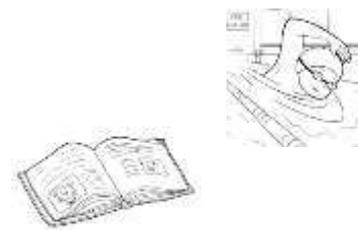
Découverte de différents sports par un éducateur sportif.

Lecture plaisir à la bibliothèque.

Apprendre par les jeux (séances proposées par la ludothèque).

Sensibilisation au patrimoine et à l'architecture par les guides-conférenciers de Parthenay-Gâtine. 2 interventions :

«A la découverte de la commune de Thénézay» et «Visite de l'église et création de vitraux».



Pour contacter l'école : 07.49.49.39.22



ÉCHOS DE SCÈNE

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines représentations, le rendez-vous est fixé :

Samedi 04 mars et dimanche 05 mars 2023,
Vendredi 10 mars, samedi 11 mars et dimanche 12 mars 2023,
Vendredi 17 mars et samedi 18 mars 2023.

A très bientôt,
Théâtralement vôtre



FAMILLES RURALES



L'Espace de Vie Social (EVS) de Thénézay annonce un bilan estival 2022 digne d'une reprise. En effet, les effectifs de la Crèche et de Croc Loisirs enregistrent une nette hausse par rapport à l'an dernier.

Pas moins de 4 séjours furent proposés, facilitant le départ en vacances de plus de 50 enfants vers la Vendée (85). Les maternelles ont découvert Nieul sur l'Autise, tandis que les primaires et collégiens s'en allaient vers Saint Benoist sur Mer.

Malgré les fortes chaleurs, les équipes ont su pertinemment adapter les activités tout en veillant au bien être, à l'épanouissement et à la sécurité de chacun. Ceux qui ont privilégié l'accueil de proximité, dans la continuité des services proposés à l'année, n'ont pas été laissés pour compte, l'objectif «sortie pour tous» fut atteint. Pour ne citer qu'eux, les moins de 3 ans furent joyeusement accueillis par les pompiers et l'équipe de moutons villages.

Le Point Jeunes est resté actif en allant à la rencontre des adolescents les plus isolés. De plus, les initiatives telles que la participation aux différents festivals du territoire, ou encore l'intégration des enfants du CM2 en amont de leur entrée au collège furent suivies et saluées.

L'ambition de cette rentrée 2022, est de poursuivre les actions territoriales tout en améliorant la qualité des services et des animations proposées aux habitants. Pour se faire, l'EVS de Thénézay a d'ores et déjà déployé des savoir-faire grâce aux compétences jointes

des salariés et des bénévoles. C'est ainsi que la relance du cinéma est effective depuis le 30 septembre à la salle Michel Bonnet de Thénézay.

D'autre part une coordination sociale est en place depuis le mois d'avril dernier. Ces réunions régulières des acteurs sociaux du territoire permettent d'après un diagnostic partagé et un partage d'informations, afin de travailler sur les enjeux du territoire tels que la mobilité, l'isolement social ou lien intergénérationnel.

Bien que le bénévole d'hier ne soit pas celui d'aujourd'hui, la poursuite de ces actions requiert l'intérêt et l'engagement de tout un chacun. C'est pourquoi la Commission Solidarité poursuit l'élaboration du parcours bénévole afin d'inciter le plus grand nombre à rejoindre l'association. Parce que c'est ensemble et avec les compétences de chacun que nous améliorons le monde d'aujourd'hui, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



PÉTANQUE THÉNEZÉENNE

Le 10 septembre 2022, l'association de pétanque thénezéenne a organisé son concours annuel au stade Henri Lorgueilleux.

Les nombreux participants ont pu profiter du nouveau terrain de pétanque construit par la municipalité.

L'association «Pétanque Thénezéenne» qui compte une vingtaine d'adhérents, souhaite remercier la commune pour l'infrastructure construite.



Les entrainements ont lieu tous les vendredis soir à 20h au stade. Les personnes qui souhaiteraient découvrir et pratiquer ce sport sont invitées à rejoindre l'équipe.

Cette année nous avons participé à l'organisation du moules frites le 9 juillet.

Nous participerons au téléthon qui aura lieu à Thénezay, en proposant des jeux de palets ouverts à tous.

Le président de la Pétanque Thénezéenne

COUNTRY AND CATALAN STYLE

Le club CCS79 entame sa 7^{ème} année, et malgré la crise qui a engendré une baisse des adhérents, soit pour cause de maladie ou tout simplement par peur d'attraper le Covid, une bonne dizaine d'adhérents reste fidèle aux cours.

Depuis la rentrée qui a eu lieu les 6 et 8 septembre, 5 nouveaux danseurs sont venus rejoindre les rangs et quelques revenants sont de nouveau parmi nous.

Pour les débutants, les cours se déroulent toujours les mardi soir de 18h30 à 19h30 à la salle Michel Bonnet. Ils sont ouverts à toutes les personnes désireuses d'apprendre dans la bonne humeur quel que soit l'âge. Les enfants à partir de 6/7ans peuvent également venir, nous avons actuellement 5 enfants de 6 à 12 ans. Deux séances de découverte gratuites sont proposées.

Un bal, pendant lequel les danseurs de divers clubs aux alentours se retrouvent, se déroule une fois par an, il a eu lieu cette année le 29 octobre à la salle Michel Bonnet.

Le club est toujours présidé par Laurent CHAGNE, aidé par Aurélie GRIMAUD et Virginie METROZ qui animent les cours également.

Horaires des cours du mardi :

- Débutants 18h30 – 19h30,
- Novices 19h30 – 20h30.

Horaires des cours du jeudi :

- Intermédiaires 18h30 – 19h30,
- Catalan 19h30 – 20h30.

Adhésion : Adulte 65 € / Enfant 35 €

Renseignements :

Aurélie 06 61 73 33 91

Laurent 06 20 14 76 13

Virginie 06 67 38 73 14

Ou par mail ccstyle79@gmail.com





ÉCOLE DE MUSIQUE AIRVAULT/SAINT-LOUP/THÉNEZAY

L'école de musique associative intervient à Airvault et Thénézay. Nous accueillons les élèves à partir de 3 ans et sans limite d'âge. Vous aimez la musique ? Quel que soit votre âge, n'hésitez pas à venir à notre rencontre ! Notre équipe de professeurs saura répondre à vos attentes, que vous soyez débutants ou que vous ayez déjà une formation musicale.

Un éveil musical est proposé pour les plus jeunes.

Les cours d'instrument sont proposés à partir de 7 ans pour le piano, la guitare tous styles, la batterie, l'accordéon, le violon et la flûte.

Les cours d'instruments sont complétés par des cours de formation musicale pour les enfants. Pour les adultes, la formation musicale est assurée en parallèle du cours d'instrument.

Un atelier «musiques actuelles» est proposé pour la pratique en groupe.

Un atelier chorale musiques actuelles est également ouvert aux adultes qui souhaitent pratiquer le chant en groupe.

Bien évidemment l'activité de l'école ne se borne pas à la tenue des cours. L'année est jalonnée de moments de partage où les élèves ont l'occasion de montrer leur talent. Plusieurs auditions sont organisées par l'association et les élèves participent ponctuellement à des manifestations locales.



Renseignements Stéphane Gerbier : 06 88 57 02 48 - <https://fr-fr.facebook.com/monecoledemusique>



E P A T

EPAT (Ensemble Pour l'Animation Thénézézienne) a tenu son assemblée Générale le jeudi 21 juillet 2022. Constitution du bureau 2022

Présidente	Joëlle COULAIS
Vice-président	Christian MILLERIOUX
Vice-président	Michel MARTIN
Trésorière	Patricia NAULIN
Trésorier adjoint	Jacky PRUNIER
Secrétaire	Annie BENARD
Secrétaire adjointe	Marinette PROUST

28 membres complètent ce bureau.



Si vous avez du temps libre, vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.
Contacter la Présidente Joëlle COULAIS (Tél : 05.49.60.15.90)

Bilan de la fête communale du «moules-frites» du 9 juillet 2022 (organisée par la Commune, EPAT et la Pétanque Thénézézienne).

Cette fête s'est bien déroulée. Le public a été là pour le concours de boules dans l'après-midi. Le toboggan Aquagliss a eu du succès et le temps était de la partie. Il y avait 419 personnes au repas «moules-frites» animé par l'Orchestre Myriam, soit : 281 personnes de la commune et 138 personnes hors commune. Cette journée s'est terminée par la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Le marché de Noël aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 Novembre 2022 (détail du déroulement voir l'affiche).

Lieu : sur la place de l'Hôtel de ville.
Samedi soir : le repas (sur réservation) animé par «McKenzie» Zoé & Kenny.
Tartiflette ou poulet basquaise au choix – crêpes ; prix du repas 10 € / Adulte - 6 € / enfant (jusqu'à 12 ans).

Le téléthon sera à Thénézay, les vendredi 2 et samedi 3 Décembre 2022.

Au programme : marches, rando vélo, jeux de palets, tennis, foot, jeux divers, repas animé..... sur plusieurs sites, salle Omnisports et salle Michel Bonnet.

A NOTER : la possibilité de louer toute l'année un tivoli et de la vaisselle.



A.C.C.A. THÉNEZAY

SAISON 2022/2023

La saison de chasse s'annonce stable avec 77 adhérents. L'an passé, nous en comptons 76.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui s'investissent pour l'ACCA notamment pour le suivi des abreuvoirs, pour l'installation ou le ramassage des pancartes en début et fin de saison. Sans ces aides précieuses, la pérennité de notre association serait compliquée.

Le président et le bureau

THÉNEZAY FUTSAL CLUB

Créé en 2018, le Thénezay futsal Club, c'est 20 licenciés, pour la saison 2022-2023, l'équipe évolue en 2^{ème} division. Une première phase permettra de rééquilibrer les poules et divisions afin de créer une 3^{ème} division pour la 2^{ème} phase.

Un renouvellement du bureau a été fait, Président : Baptiste CHAUVET ; Secrétaire : David MARTIN ; Trésorière : Amandine CHAUVET.

Les matchs des équipes à domicile se jouent le jeudi à la salle omnisports de Thénezay à 21h.

Renseignements : Baptiste - 06 74 02 77 84



TENNIS

La nouvelle saison 2022-2023 a commencé le 17 septembre par une journée découverte.

Cette année nous avons des cours le vendredi soir de 18h30 à 19h45 pour un groupe jeune. Et un cours adulte de 19h45 à 21h.

Le samedi matin 3 cours jeunes de 9h à 12h45. Les cours seront toujours dirigés par notre coach Cyrille Protteau.

Entraînement adultes hommes et femmes le lundi - mardi et mercredi 18h à 21h.

Nous allons engager une équipe adulte en championnat et faire participer les jeunes joueurs à divers tournois dans la région.

Venez nous rejoindre dans un club familial !

Pour plus d'informations contactez :
Jean Paul Goubeau 0633257480
Leila Guellerin 0646363905





COMITÉ DE JUMELAGE

Section Togo

Début novembre, une délégation du comité de jumelage devait se rendre à Grand Gapé au Togo, pour la fête de l'eau et la visite des installations réalisées et fonctionnelles depuis juin 2021, permettant l'accès à l'eau à 3000 villageois.

A la demande du comité de jumelage togolais, cette manifestation est reportée en 2023. Ce sera aussi l'occasion de lancer notre deuxième projet pour l'équipement d'autres villages.

Échange franco- allemand

Ce dimanche 25 septembre était très attendu par les membres de la section Allemagne du comité de jumelage. Après trois longues années sans rencontre, l'épidémie de la Covid 19 ne permettant pas les échanges, une délégation limitée à seize personnes a pu enfin répondre à l'invitation faite par nos partenaires de St Yohann.

Quelle joie de retrouver nos amis à notre arrivée à Aschau, petite ville des Alpes Bavaroises, mais aussi de partager, durant ces huit jours passés ensemble à découvrir, la Bavière, le stade olympique de Munich et continuer notre séjour vers St Yohann, où nous avons été très chaleureusement accueillis à la mairie par les élus et les autres amis du comité de jumelage.

Tout ce temps partagé ensemble durant cette semaine a permis à chacun des participants de retrouver sa famille d'accueil et d'envisager une visite d'une délégation du comité de jumelage de St Yohann en 2023.



MOTO CLUB

Le moto-club a tenu son assemblée générale le 30 Septembre dernier à la salle Rondier en présence d'une quarantaine de personnes. La mairie était représentée par Bérangère Barré, conseillère municipale. Le moto-club a remercié la mairie pour la subvention, l'intervention des agents municipaux pendant 2 jours pour aider à préparer la journée du 1^{er} Mai, l'entretien du terrain, et, la mise à disposition des secrétaires pour l'impression des livres des sponsors. Un bilan positif a été détaillé par Charly Goyault. Les divers responsables ont parlé des projets futurs, le remaniement du terrain en conformité avec

l'homologation de l'an dernier, une soirée guinguette, l'école de pilotage avec la reprise des stages tous les 15 jours.

Le nombre de licenciés devrait se maintenir avec 35 pilotes et autant en bénévoles avec l'aide de l'EPAT. Le moto-club recherche activement des personnes d'au moins 18 ans qui souhaiteraient être commissaires pour la course, avec une formation au sein du club.

La date du prochain moto-cross, en attente de l'accord de l'UFOLEP, devrait se faire le 30 Avril 2023.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Patricia Naulin au 06 07 05 63 37.



Photo d'Aurélia Frison



ENTENTE SPORTIVE PAYS THÉZÉEN

1,2,3... C'est parti, le foot loisir est lancé !

Une nouvelle saison commence pour l'ESPT avec des équipes sur les niveaux suivants : 2 en U6/U7, 2 en U8/U9, 2 en U10/U11, 2 en U12/U13, 1 en U14/U15, 1 en U14/U17 filles, 1 en U16/U17 et 3 équipes séniors (D2, D3 et D5). Le nombre de licenciés reste stable pour notre club et nous continuons à travailler pour le faire progresser. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, toutes les bonnes volontés mais aussi toutes les nouvelles idées nous intéressent.



Au niveau des activités innovantes, le foot loisir, c'est parti !

Tous les jeudis soirs de 19h à 20h à la salle omnisports de Thézéay, venez découvrir le fit foot, le foot en marchant, le tennis ballon, le zum foot ainsi que bien d'autres activités ludiques qui s'adressent à tout public, sportifs(ves) et moins sportif(ves) ; ce qui reste important, ce sont deux valeurs essentielles : la convivialité et la bonne humeur.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle saison footballistique et une belle saison sportive.

Le bureau



REGARD SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE RELAIS ENFANCE

NOUVEAUTÉ

Les matinées culturelles de la Petite Enfance

Venez découvrir les Vendredi Ludiques avec la Ludothèque :

- **Vendredi 2 Décembre 2022 de 10h à 11h30**
à la salle Rondier à Thézéay
- **Vendredi 10 Mars 2023 de 10h à 11h30**
à la salle de dégustation à La Ferrière
- **Vendredi 2 Juin 2023 de 10h à 11h30**
au Relais Enfance à La Peyratte



Ouverture d'un temps jeux pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parent, grand-parent, assistant maternel en présence d'une ludothécaire et de l'animatrice du Relais Petite Enfance.

GRATUIT, renseignements auprès de l'animation du Relais Petite Enfance. Réservation indispensable.

Parthenay : ouverture de la ludothèque le mardi, vendredi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.



MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DE PARTHENAY ET DE GÂTINE

ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI

- PLIE
- Offres
- Emploi
- Projets
- GPECT
- RH TPE
- Mobilité
- Formation
- Economie
- Jeunesse
- Entreprises
- Partenariat
- Service Civique
- Mission Locale
- Clauses Sociales
- Argent de poche
- Développement local
- ERIP : Espace Régional d'Information et de Proximité
- Contrat d'Engagement Jeune



Jeunes (16 à 25 ans)
Service Mission Locale



Adultes (+ de 26 ans)
Service PLIE



Entreprises (Recrutement)
Equipe Emploi



**Permanence Mission Locale
à Thénézay
Résidence Habitat Jeunes
45, Rue du Général de Gaulle
Tous les mardis après-midi**

05 49 94 23 46
mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr
www.mdee-parthenaygatine.fr
13, Boulevard Edgar Quinet
79200 PARTHENAY



LE RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**. Il faut se présenter à la Mairie de son domicile dans les trois mois qui suivent la date anniversaire avec une pièce d'identité ou un livret de famille et un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.



DÉPÔT D'ORDURES : STOP AUX INCIVILITÉS !

Je vous rappelle que les containers de recyclage de verres sont destinés à être remplis. Des objets ne doivent pas être déposés autour. Respectez les consignes pour que votre commune reste propre.

Le dépôt de déchets sauvages est formellement interdit, petit rappel de ce que dit la loi !!!

Les chemins ruraux qui desservent les espaces agricoles peuvent devenir rapidement des zones de dépôts sauvages au coin d'un bois ou dans une rivière. Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Pourquoi cette interdiction ?

Parce que **ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages**. Ils représentent une menace quant au **risque d'incendie, de blessure, d'intoxication...** et provoquent des **nuisances visuelles et olfactives**.

Par ailleurs, l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, joignable par simple appel téléphonique.

Face à la constatation régulière d'incivilités (déchets déposés au sol en dehors de conteneurs ou en pleine nature), sur le territoire de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, le service déchet a ajouté, dans son règlement de collecte, la possibilité de facturer les frais d'enlèvement et de traitement des déchets à l'auteur du dépôt, si ce dernier est identifié. Une facture d'un montant forfaitaire de 100€ pourra être envoyée à ces personnes.



En hommage à Claudette qui nous a quitté rapidement !

Dans le cadre de cette rubrique nous avons rencontré Claudette fin septembre, voici notre échange....

Claudette Millon a travaillé au service de l'école maternelle de la commune pendant 19 ans ! Elle aurait bien voulu devenir infirmière.

Claudette Millon, née Ayrault, a vu le jour dans la Vienne et plus exactement au Verger-sur-Dive le 28 mai 1942. Ses parents viennent s'installer trois ans plus tard à Thénezay comme exploitants agricoles et marchands de chevaux. Claudette est scolarisée à l'école Notre-Dame jusqu'à l'obtention de son certificat d'étude à 14 ans. Ensuite elle travaille à l'exploitation familiale. Sans amertume elle dit *«je voulais être infirmière, le sang ne me fait pas peur, mais les études coûtaient chères et mes parents n'avaient pas droit aux bourses. Louise Cornuault bien connue à Thénezay a été ma première institutrice»*.

Claudette travaille à la ferme jusqu'à son mariage avec Elie en 1962, de cette union sont nés deux enfants. Elie travaille dans une entreprise de charpentes à Thénezay, en 1973, il est recruté à la commune de Thénezay comme garde-champêtre pour remplacer Henri Gourdon qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le drame : tout va bien pour le couple qui fait construire une maison rue des Palisses, la bâtisse est terminée et la crémaillère pendue avec les copains et amis fin 1982, mais deux mois plus tard au mois de février 1983, c'est le drame. Elie décède subitement d'un malaise cardiaque.

André Guénard est maire de Thénezay, la municipalité ne reste pas insensible à cette situation, puisque le 2 mai 1983 Claudette est recrutée comme agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), Annick Sauvêtre est alors directrice de l'école maternelle. *«Il y avait beaucoup d'enfants en maternelle, les ouvriers qui installaient la ligne haute tension logeaient sur place et scolarisaient leurs gamins dans les écoles de Thénezay»* se souvient Claudette qui poursuit *«la cantine municipale était installée à la salle municipale, à midi pour le repas, il fallait y accompagner à pied les enfants. Je devais les aider à manger et ce n'était pas toujours facile, quand le menu ne plaisait pas. Le jeudi nous conduisions les enfants à la salle omnisports pour la gym et le vendredi à la bibliothèque municipale. Un jour, un père voulait que nous donnions des médicaments à son fils, il n'en était bien entendu pas question, c'était interdit»*.

Des anecdotes : Claudette en a vécu quelques-unes *«des gens du voyage s'installaient parfois sur le terrain ou est construit l'espace enfance, mais il n'y a jamais eu de problème avec l'école maternelle toute proche.*

Un jour qu'il y avait de la neige, seulement une demi-douzaine d'enfants était à l'école, mais l'instituteur remplaçant n'a rien trouvé de mieux que de les envoyer jouer dehors, inutile de dire dans quel état ils étaient à leur retour en classe.

Comme les autres employés communaux, nous préparions le repas des aînés ou les vins d'honneur offerts par la commune, l'école finissait à midi le samedi et il fallait se mettre au travail aussitôt».

Pas de regrets : Claudette Millon qui a pris sa retraite en 2002 (Marie-Laure Doucet était le maire à l'époque) *«n'a pas de regrets de sa vie professionnelle, si c'était à refaire, je le referais. J'ai bien aimé la période où j'étais membre du CCAS, cela me permettait de rencontrer des résidents à la maison de retraite»*. Claudette est une fervente adhérente du club des aînés de Thénezay, elle a également participé à des voyages, par exemple en Espagne, au Portugal, en Autriche, *«c'était de bons moments les gens se parlaient, il y avait beaucoup de relationnel et de convivialité, en partie disparue surtout depuis la covid»*.



DATES À RETENIR

MARCHÉ DE NOËL
Place de l'Hôtel de Ville
Thénezay
26 & 27 Novembre 2022

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
19 Novembre 2022
à 16h et 20h30

LUDOTHÈQUE
Salle Pierre Rondier
Thénezay
2 Décembre 2022
(Sous conditions)

TELETHON
Thénezay
2 & 3 Décembre 2022

ARBRE DE NOËL
Salle Michel Bonnet
11 Décembre 2022

FÊTE DE NOËL
Familles Rurales
Salle Michel Bonnet
16 Décembre 2022

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
19 Décembre 2022
à 14h

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
20 Janvier 2023
à 20h30

COLLECTE DE SANG
Salle des Fêtes La Peyratte
12 Février 2023
de 16h à 19h
prendre RDV : dondesang.efs.sante.fr

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
15 Février 2023
à 20h30



THÉÂTRE
Echos de Scène
Salle Michel Bonnet
4 - 5 - 10 - 11 - 12 - 17 & 18 Mars 2022

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
25 Mars 2023
à 20h30

AUDITIONS
École de Musique
Salle Pierre Rondier
1^{er} Avril 2023

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
19 Avril 2023
à 20h30

COLLECTE DE SANG
Salle Michel Bonnet
27 Avril 2023
de 16h à 19h
prendre RDV : dondesang.efs.sante.fr

MOTOCROSS
Moto Club
Terrain «Les Souches»
30 Avril 2023

CINÉMA
Salle Michel Bonnet
12 Mai 2023
à 20h30

PLANNING DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS

NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2023	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI
mar 01	jeu 01	dim 01	mer 01	mer 01	sam 01	lun 01
mer 02	ven 02	lun 02	jeu 02	jeu 02	dim 02	mar 02
jeu 03	DEM sam 03	mar 03	ven 03	ven 03	lun 03	mer 03
ven 04	dim 04	mer 04	sam 04	sam 04	mar 04	jeu 04
sam 05	lun 05	jeu 05	dim 05	dim 05	mer 05	DEM ven 05
dim 06	mar 06	ven 06	lun 06	lun 06	jeu 06	sam 06
lun 07	mer 07	OM sam 07	mar 07	mar 07	ven 07	dim 07
mar 08	jeu 08	dim 08	mer 08	mer 08	sam 08	lun 08
mer 09	OM ven 09	lun 09	jeu 09	jeu 09	dim 09	mar 09
jeu 10	sam 10	mar 10	ven 10	ven 10	lun 10	mer 10
ven 11	dim 11	mer 11	sam 11	sam 11	mar 11	jeu 11
sam 12	lun 12	jeu 12	dim 12	dim 12	mer 12	ven 12
dim 13	mar 13	ven 13	lun 13	lun 13	jeu 13	OM sam 13
lun 14	mer 14	sam 14	mar 14	mar 14	ven 14	dim 14
mar 15	jeu 15	dim 15	mer 15	mer 15	sam 15	lun 15
mer 16	DEM ven 16	lun 16	jeu 16	jeu 16	dim 16	mar 16
jeu 17	sam 17	mar 17	ven 17	ven 17	lun 17	mer 17
ven 18	dim 18	mer 18	sam 18	sam 18	mar 18	jeu 18
sam 19	lun 19	jeu 19	dim 19	dim 19	mer 19	DEM ven 19
dim 20	mar 20	ven 20	lun 20	lun 20	jeu 20	sam 20
lun 21	mer 21	sam 21	mar 21	mar 21	ven 21	dim 21
mar 22	jeu 22	dim 22	mer 22	mer 22	sam 22	lun 22
mer 23	OM ven 23	lun 23	jeu 23	jeu 23	dim 23	mar 23
jeu 24	sam 24	mar 24	ven 24	ven 24	lun 24	mer 24
ven 25	dim 25	mer 25	sam 25	sam 25	mar 25	jeu 25
sam 26	lun 26	jeu 26	dim 26	dim 26	mer 26	OM ven 26
dim 27	mar 27	ven 27	lun 27	lun 27	jeu 27	sam 27
lun 28	mer 28	DEM sam 28	mar 28	mar 28	ven 28	dim 28
mar 29	jeu 29	dim 29	jeu 29	mer 29	sam 29	lun 29
mer 30	DEM ven 30	lun 30	jeu 30	jeu 30	dim 30	mar 30
	sam 31	mar 31		ven 31		mer 31

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir

Ordures Ménagères

OM

Déchets d'Emballages Ménagers

DEM